



Septembre 2003

Journal gratuit  
édité par l'asso-  
ciation

Numéro 03

#### Sommaire :

- P1 : Éditorial
- P2 : Le Pays du Grand Pau
- P3 : Le piéton a entendu pour vous
- P4 : Assemblée générale 2003.
- P5 : Tous responsables
- P5 : Devenons des écocitoyens
- P6 : Quoi de neuf sur la gestion de l'eau potable
- P7 : Le saviez-vous ?
- P7 : La couverture téléphonique mobile étendue
- P8 : Coordonnées des membres du bureau de l'association
- P8 : Prochains rendez-vous

## EDITORIAL

Merci aux adhérents de *Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget* d'être venus si nombreux à l'assemblée générale du 4 septembre dernier, à la mairie de Mifaget, nombreux et surtout motivés. Huit personnes se sont portées volontaires pour renforcer le bureau en grande majorité reconduit dans ses fonctions. Donc une nouvelle équipe élargie, rajeunie, féminisée, prête à dynamiser l'association, poursuivre les actions de réflexion, d'information, d'animation, porter des projets concrets dans un esprit de large ouverture et de grande convivialité.

L'avenir des habitants de *Bruges-Capbis-Mifaget* s'inscrit dans des projets de développement (agriculture, tourisme, patrimoine, économie, cadre de vie...) qui dépassent largement le cadre communal : Communauté des Communes de Vath Vielha, Association des Bastides 64, Pays du Grand Pau...

Plutôt que de « suivre le mouvement », initié par d'autres acteurs, soucieux, et c'est légitime, de leurs propres intérêts et non des nôtres, ne serait-il pas temps d'affirmer clairement une volonté d'action locale, transparente, en y associant l'ensemble de la population de nos trois villages, avide d'informations sur les orientations communales.

Pour l'équipe de *Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget*

La Présidente, Françoise GADY-LARROZE

## LE PAYS DU GRAND PAU

Nos trois communes, Bruges, Capbis et Mifaget, sont incluses dans le Pays du Grand Pau.

Le « pays », nouvelle entité territoriale, a été défini par la loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire.

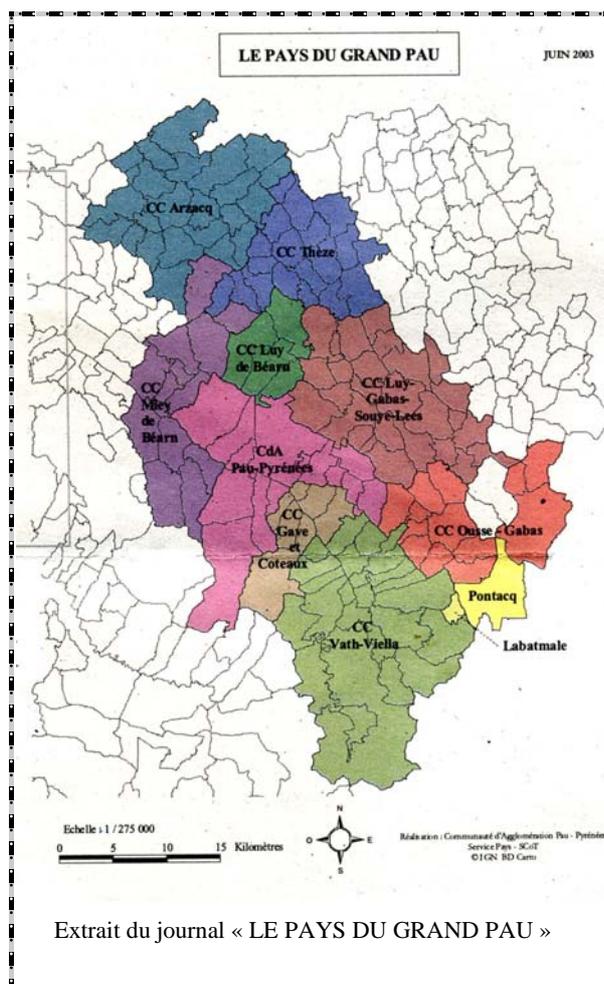
Le Pays du Grand Pau a été reconnu le 14 janvier 2002 par le CRADT (Conférence Régionale d'Aménagement du Territoire). Il regroupe 145 communes autour de l'agglomération paloise, dont 9 Communautés de communes, parmi lesquelles la Vath Vielha. D'ailleurs, le 3<sup>o</sup> vice-président du bureau de l'Association du Grand Pau, association composée exclusivement d'élus, n'est autre que Pierre Lavigne-Ducadet, Président de la Vath Vielha. L'association est secondée par un Conseil de Développement, beaucoup plus ouvert, composé des « forces vives du territoire », dont des associations de citoyens, affichant ainsi une volonté de démocratie participative.

Au-delà de l'élaboration de la Charte de Pays, texte définissant les grandes orientations, ce sont des projets de développement et des programmes d'action qui seront préparés, et financés, dans le cadre, entre autre, du contrat de plan Etat-Région.

Des enjeux ont déjà été identifiés, dont les paysages, l'eau, le tourisme, l'identité du territoire, l'agriculture, l'environnement. et le patrimoine bâti.

**Nos trois communes apparaissent très marginales dans le territoire du Pays du Grand Pau. Et c'est A CAUSE DE CELA qu'il est indispensable d'anticiper, de suivre de près l'élaboration de la Charte, et SURTOUT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT, sous peine de ne recevoir que des miettes !!!!! et encore.**

**F. G.L.**



## ***LE PIETON A ENTENDU POUR VOUS***

Le piéton de Bruges, flânant sur la place, a surpris l'autre jour une conversation entre un vieil agriculteur venu faire le plein de provisions chez Héloïse et un conseiller municipal proche des allées du pouvoir local :

- « Hé ! Toi qui es au courant de tout, c'est quoi ces barrières devant le monument aux morts ? Vous voulez faire paître des vaches sur la place ? »
- « Mais non ! Tu vois bien que ces barrières délimitent seulement la chaussée ! »
- « Ah bon ! On la voyait pas bien la chaussée ? »
- « Si, très bien. Mais l'Elu a voulu ces barrières pour ralentir les véhicules qui roulent sur la départementale. »
- « Eh qu'ey aquet ? Ah si ! que bedi ! Putain, il a aussi fait l'ENA pour trouver ça tout seul ! »
- « Tu rigoles Alfred ! Ce sont les têtes pensantes du Conseil général qui lui ont soufflé cette idée après nous avoir vendu au prix fort les trois passages surélevés. »
- « Tu parles des dos d'âne ? Ca, c'est une réussite ! Il paraît que c'est grâce à l'association *Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget* . Je le sais, c'est mon neveu qui me l'a dit, il est adhérent .»
- « C'est vrai, ils ont de bonnes idées...Il faut le reconnaître. »
- « Mais ces barrières, comment tu fais, quand tu viens de la Poste pour aller vers Nay ? Tu passes à droite, à gauche ou ... au milieu ? »
- « Je n'en sais rien. Ca dépend peut être du vent ! Demande plutôt à l'Elu. »
- « Tu sais que la nuit, on les voit très mal ces barrières .Ca serait dommage de les renverser parce qu'elles ont dû coûter cher. »
- « Penses-tu ! C'est un cadeau d'un mystérieux donateur et en plus, l'Elu les a fait placer gratis ! »
- « Hil de pute qu'ey hort ! » puis se ravisant : « Il le sait, l'Elu, que les cadeaux ne sont jamais à sens unique ? »



Auteur non identifié

Cette réplique semblait conclure la conversation. Alors le piéton poursuivit sa flânerie en se disant que la sagesse est bien le privilège de l'âge .... (à suivre ...)

**Anonyme**

# ASSEMBLEE GENERALE 2003

*Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget*



Durant la période allant du 1er juin 2002, date de notre dernière A.G., à septembre 2003, l'association BVABCM a poursuivi le chemin tracé lors de l'année précédente et maintenu sa dynamique et sa présence dans la vie de nos trois villages.

Dans le bilan moral et d'activités que je vais vous présenter, j'essaierai d'avoir un regard critique, critique négative aussi bien que positive, sur notre association en posant la question : avons-nous atteint les objectifs fixés lors de la création de l'association, à savoir « réfléchir, récolter les idées de tous et constituer une force de proposition sur des projets communaux »

Je reprendrai les trois points autour desquels j'avais bâti le rapport de juin 2002, à savoir :

- Fonctionnement interne
- Activités menées
- Relations avec les partenaires

## FONCTIONNEMENT INTERNE DE L' ASSOCIATION

BVABCM compte aujourd'hui une cinquantaine de membres à jour de leur cotisation et un bureau de huit personnes. Je pense que certains adhérents ont oublié de régler leur cotisation. Peu sont partis volontairement, de nouveaux sont venus nous enrichir.

Une quinzaine de réunions de bureau, souvent élargies à d'autres adhérents de l'association, ont permis de mettre sur pied les divers rendez-vous et la parution du numéro 2 de notre journal.

Nous avons très vite abandonné les commissions et les réunions mensuelles sans thème précis ouvertes à tous... faute de participants. Il semble que cette formule ne corresponde pas aux besoins de nos adhérents et de nos concitoyens, alors que les activités bien ciblées ont un écho beaucoup plus important... Les projets sont venus spontanément initiés par tel ou tel membre et relayés par tous. Une certaine souplesse de fonctionnement semble convenir à beaucoup d'entre nous, et je pense que c'est de cette manière qu'une association fonctionne avec le plus d'efficacité. A discuter !

Le bureau s'est chargé de la communication : journal, affiches, distribution des convocations, téléphone, presse. Les messages sont passés. Parfois un peu trop vite, si on se réfère à l'annonce de notre dernière soirée grillades dans la presse locale qui nous a valu pour une fois, une lettre de notre Maire, recommandée et musclée. Mais, ce n'est pas grave.

Un nouveau numéro du journal est en voie d'achèvement. Nous avons choisi de le faire distribuer par la Poste à tous les foyers. Le seul point noir est qu'il est placé dans un magma de réclames de toutes sortes.

## ACTIVITES

- **Juillet 2002** : un jeu de piste a conduit de nombreux participants dans tout le village, permettant sa découverte. La soirée festive, au camping, qui a clôturé la journée, a été une réussite au niveau de la participation et de la convivialité.
- **Octobre 2002** : deux classes du collège de Nay ont refait ce jeu de piste, légèrement adapté, et les enfants se sont visiblement régalés.
- **5 novembre 2002** : soirée « tri sélectif », pour informer

la population et poser des questions précises sur tout ce qui concerne les déchets. L'absence des élus de la Communauté des communes de la Vath Vielha a laissé le champ libre à notre édile pour monopoliser la parole sans rien préciser sur les coûts réels ou sur le projet de déchetterie... Soirée édifiante sur les difficultés à faire participer des élus à un vrai débat démocratique.

- **Février 2003** : nos amis Jack et Sue, de la Galerie du Pèlerin, ont fait appel à nous pour participer à l'exposition de photos sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle de Pierre Gianerini.
- **28 mars 2003** : BVABCM organise une conférence de ce même Gianerini, sur ce même thème à l'église de Mifaget, conférence qui a réuni de nombreux auditeurs.
- **15 mai 2003** : soirée « distribution de l'eau » où Monsieur Pagès, de l'association « Défense des usagers de la plaine de Nay », devant une assemblée très attentive, a posé avec clarté la question du renouvellement du bail de la SAUR. Nos élus présents dans la salle, qui pourtant vont avoir à se prononcer sur ce problème assez rapidement, n'ont pas participé au débat.
- **23 mai 2003** : un concert, toujours à l'église de Mifaget, choisie pour sa bonne acoustique, donné par l'ensemble vocal de Lescar Exultate, a été un vrai succès, ainsi que le casse-croûte qui a suivi.
- Et beaucoup d'entre-vous ont en tête les grillades du 20 août, dernière manifestation de notre association avant l'A.G., soirée « privée » car interdite sur l'espace communal du Padouin.

## RELATIONS EXTERNES

Donc, des activités variées, qui ont marché, dans lesquelles des Brugeois non adhérents nous ont rejoints, pour s'informer, pour participer, pour boire et manger aussi. Et c'est bien !

Le point noir : lorsque nous proposons une soirée-débat, sur un sujet qui touche vraiment toute la population, comme la sécurité routière, les déchets, l'eau, nous nous heurtons à un mur de silence de la part des responsables locaux qui semblent avoir choisi de ne pas répondre aux problèmes soulevés par leurs administrés.

Comme cela se passe dans bien des villages, une association comme la nôtre pourrait participer à des projets communaux, or, des projets, il serait temps d'en faire !

Savez-vous que BCM fait partie de la Communauté de communes de la Vath Vielha mais aussi de l'association des Bastides des Pyrénées Atlantiques, mais aussi du Pays du Grand Pau !!!

Qu'en pensez-vous ? Comment devons-nous procéder ?

Je terminerai sur une note optimiste en saluant nos excellentes relations avec l'association Culture et Loisirs et je fais vœu de monter beaucoup d'actions en commun ...

La présidente de BVABCM

## TOUS RESPONSABLES !

**On parle beaucoup de la pollution de l' eau. L' eau est salie par tous les usages que nous en faisons. Même l' eau des glaciers des pôles ou celle des sources en pleine nature est souvent polluée de manière invisible. Pour éviter cela, demandons-nous d'abord qui pollue ?**

### LES INDUSTRIELS ?

L'eau qui circule dans les industries sert à dissoudre des substances, à nettoyer des cuves, à découper des objets, à refroidir des réacteurs, bref, à beaucoup de choses!

Elle se charge alors de matières et de polluants de toutes sortes : des **huiles**, des **hydrocarbures**, des **produits chimiques toxiques** ou des **métaux lourds** comme le plomb, le nickel ou le zinc.

Non seulement ces produits sont dangereux pour notre santé, mais ils sont difficiles à éliminer.

Fréquemment, les industriels sont obligés de faire un premier nettoyage de l'eau avant qu'elle ne rejoigne le réseau d'égouts et soit nettoyée une seconde fois avec l'ensemble des eaux usées.

Mais peut être vaudrait-il mieux agir à la source en faisant respecter plus scrupuleusement les règles quel qu'en soit le coût !

### LES AGRICULTEURS ?

Les agriculteurs, et surtout ceux qui font de l'agriculture intensive, consomment beaucoup d'eau. Cette eau passe dans le sol ou la rivière voisine en emportant une partie des **engrais** et des **produits chimiques**, comme les pesticides, utilisés dans les champs.

Aujourd'hui, le principal poison vient des **nitrates** contenus dans les engrais qui rendent l'eau des nappes phréatiques imbuvable et très difficile à nettoyer.

Pourquoi mettre plus de produit que nécessaire alors que ces polluants sont entraînés jusqu'à la mer et produisent les « **marées vertes** » bretonnes ou se retrouvent dans nos lacs de montagne simplement redistribués par la pluie !



### NOUS TOUS ?

Dans notre vie quotidienne, chacun de nous pollue l'eau.

L'eau de notre cuisine est riche en débris de nourriture et en graisses.

L'eau de notre salle de bains contient des **substances minérales** et du savon.

Il faut penser à nettoyer les filtres et bacs à graisses.

L'eau des toilettes est chargée de matières fécales et de **micro-organismes**.

Sans oublier les **produits ménagers** ou les **médicaments** jetés dans les toilettes ou le lavabo alors qu'il suffirait de les reporter à la pharmacie.

L'eau de lessive contient du **détergent**. Soyons plus économes en eau et en lessive et moins pollueurs en ne démarrant les machines que lorsqu'elles sont vraiment pleines !

C.G.

## DEVENONS DES ECO-CITOYENS !

Le consommateur paie son eau 2 fois : au robinet et en impôts pour la dépollution et le traitement. Pour réduire ce coût, quelques précautions sont à prendre. Voici ce que chacun peut faire :

- T **CHASSER LES FUITES** : bien fermer les robinets, surveiller les joints et les raccords sans oublier ceux du tuyau d'arrosage, vérifier les chasses d'eau et les appareils électroménagers.
- T **LIMITER SA CONSOMMATION** : ne pas laisser couler l'eau pendant le brossage des dents, remplacer un bain par une douche beaucoup plus économique, arroser les plantes avec l'eau de lavage des légumes, laver sa voiture en utilisant un seau et une éponge plutôt que le jet d'eau, ne démarrer sa machine que lorsqu'elle est pleine ou ne pas hésiter à utiliser le programme économique de celle-ci.
- T **PROTEGER LA QUALITE DE L' EAU** : ne rien jeter de polluant dans les canalisations, fossés ou rivières, veiller à l'entretien des canalisations et fosses septiques, diminuer les doses de produits d'entretien, choisir des produits à base végétale et utiliser de préférence des produits biologiques ou issus de l'agriculture durable.



C.G.

## QUOI DE NEUF SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE ?

Le vaste débat engagé ces derniers mois sur la gestion de l'eau potable dans notre canton va trouver bientôt un terme avec le vote du syndicat d'adduction d'eau potable de Nay-Ouest. Le mode de gestion de l'eau potable, public ou délégué au privé, sera choisi puis, si la délégation au privé est votée, la société fermière chargée de nous distribuer l'eau pendant une bonne dizaine d'années sera sélectionnée. A ma connaissance, ces décisions seront prises courant septembre lors d'une réunion des membres du syndicat.

C'est l'association des consommateurs et usagers communautaires de la Vath Vielha, sous la houlette de son président Henri Pagès, qui a initié et mené une campagne d'information dans les deux cantons de Nay pour proposer le mode de gestion publique de l'eau potable et rappeler certaines vérités trop souvent méconnues ou oubliées :

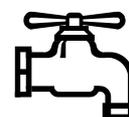
- **l'eau est un besoin vital**, une ressource naturelle, un bien commun propriété de tous,
- la plus simple morale devrait nous interdire de considérer l'eau comme une marchandise destinée à générer des profits privés ; cependant, **l'eau, rendue potable, a un coût évident qu'il nous faut payer au plus juste prix**,
- les installations (captage, pompage, acheminement, etc...), financées par la collectivité, sont notre propriété à tous et pas celle des sociétés fermières (dans notre cas, la SAUR),
- le mode de gestion publique de l'eau potable fonctionne parfaitement dans le quart du département ( Pau, Bayonne, vallée d'Aspe, etc...) **Le mètre cube d'eau y est en moyenne 25 % inférieur !**

Comment ne pas souscrire à tout cela ? Notre association *Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget*, convaincue de la justesse de vue du président Pagès et de ses amis, a relayé son action dans notre commune en organisant une réunion d'information publique le 15 mai et en distribuant des notes d'information afin de vous sensibiliser sur un sujet dont l'importance prend un relief particulier en ces temps de sécheresse.

Le syndicat AEP de Nay-Ouest va donc décider très prochainement des conditions dans lesquelles l'eau potable va nous être distribuée et facturée. Tout cela est parfaitement légal sur le fond. Néanmoins, les consommateurs que nous sommes aurai-ent été satisfaits de connaître le sentiment des membres du syndicat quant au mode de gestion de l'eau potable. Qu'en pensent nos deux délégués de Bruges Capbis Mifaget (messieurs Lagarde et Canis) ? Vous ont-ils parlé de la question ? Ont-ils l'intention d'exprimer leur propre choix sans s'informer du nôtre alors que nous sommes tous directement concernés ?

Devant ce mur du silence, j'ai personnellement initié, soutenu par trois conseillers, un débat au sein du conseil municipal car j'espérais obtenir que nos deux délégués expriment, par leur vote, un choix au moins conforme à celui de la majorité des conseillers municipaux. Peine perdue, je n'ai pas été suivi dans ma démarche. Bien au contraire, les conseillers municipaux présents à cette réunion ont pu constater, malgré l'absence de maîtrise du dossier par certains d'entre nous (et non des moindres), **que la volonté de la mairie était de laisser nos deux délégués voter « librement »** c'est-à-dire dans le sens d'un mode de gestion délégué au privé. Cette tendance semble prédominer actuellement dans le syndicat à la suite de son président Laurent Aubuchou qui prônait pourtant le retour à la gestion publique lors de sa campagne électorale de candidat au poste de conseiller général. Mais c'est bien connu, les promesses n'engagent que ceux qui les croient !

La distribution de l'eau potable étant un service public par excellence, il est logique que les élus délégués du syndicat AEP choisissent la gestion publique, seule solution bénéfique pour leurs administrés et la collectivité. Notre association *Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget* se devait de vous informer et de vous donner son sentiment sur ce sujet si important qui nous concerne tous.



T

Pierre Au-

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque français consomme environ 200 litres d'eau par jour. Cela paraît énorme, mais c'est une moyenne qui ne compte pas l'eau nécessaire aux collectivités, aux industries, à l'agriculture. Au total, cela ferait 500 litres par jour et par personne !

En France, les industriels utilisent beaucoup d'eau pour fabriquer nos richesses. Dans les usines, elle rince, nettoie, dilue, dissout, refroidit, transporte. La quantité consommée dépend du produit fabriqué.

Les activités les plus gourmandes en eau sont la sidérurgie, la papeterie mais aussi les tanneries, les conserveries, les sucreries ou les distilleries.



Il faut 1000 l pour fabriquer 1 kg d'aluminium, 500 l pour un kg de laine, 250 l pour

un kg de papier ou 25 litres d'eau pour obtenir un litre de bière !

L'agriculture est aussi un secteur de gros



consommateur d'eau, pour l'élevage, l'arrosage et l'irrigation des cultures. Ainsi, les agriculteurs installent des systèmes

d'arrosage automatique dans les champs ce qui leur permet de produire plus mais qui utilise énormément d'eau.

Il faut 400 litres d'eau pour produire un kg de sucre, 700 l pour produire un kg de maïs ou 5200 l pour récolter un kg de coton !

L'eau est indispensable à notre vie, sachons l'économiser !

C.G.

## LA COUVERTURE TELEPHONIQUE MOBILE ETENDUE

Depuis cet été, le gouvernement français a conclu un accord avec Orange, SFR et Bouygues Telecoms afin de couvrir les zones isolées ne bénéficiant pas de couverture GSM.

Ces trois opérateurs vont, très rapidement, installer et exploiter 1250 sites répartis dans 1550 communes afin de couvrir les « zones blanches » (lieux identifiés sur le terrain ne recevant pas la GSM).

Cet accord prévoit une mutualisation des infrastructures dans certaines régions.



Ainsi, comme à Bruges où l'opérateur Bouygues Telecoms est déjà présent, ce seul réseau pourra accueillir, dans un avenir très proche les communications des abonnés de tous les opérateurs mobiles.

Notre téléphone mobile fonctionnera alors de la même façon que lorsque nous nous rendons en Espagne, par exemple où Telephonica Moviles prend le relais d'un opérateur comme Orange.

C.G.

*Association Bien vivre à  
Bruges-Capbis-Mifaget*

Siège social :

Mairie de Bruges  
64800 BRUGES CAPBIS MIFAGET

Présidente :

Françoise GADY-LARROZE  
Téléphone : 05 59 71 09 69  
Mail : fgdy-larroze@netcourrier.com

Vice-présidents :

Pierre AUBUCHOU  
Mireille GASSIOT-PRIOU

Secrétaire :

Dominique RANNOU  
Téléphone : 05 59 71 05 96  
Mail : rannoud@tiscali.fr

Secrétaire adjoint :

Pierre DUPLEIX

Trésorier :

Philippe CAUSSE  
Téléphone : 05 59 71 10 23  
Mail : p.causse@wanadoo.fr

Trésorier adjoint :

Jean Michel GADY-LARROZE

Membres du bureau :

Michèle CARLADOUS  
Annie CAUSSE  
Annie COURATTE-ARNAUDE  
Eric ERWES  
Catherine GADIOU  
José GONZALEZ  
Julien KOBIERZIKI  
Monique LARQUE  
Norbert POUYDEBAT

Réalisation du journal : Catherine GADIOU

**Prochains rendez-vous :**

**SAMEDI 15 NOVEMBRE**

T Exposition T  
T Conférences T  
T Animations T

T SUR LE THEME DE L'EAU T

**SOIREE GUINGUETTE**



**DIMANCHE 16 NOVEMBRE**

**ACTIVITES AQUATIQUES**



**Et bientôt,**

- Une marche sur le « Chemin de St Jacques »
- Film, conférence et visite du camp de GURS
- Journée sur la « transhumance »
- Parcours découverte du petit patrimoine des trois communes

**N'OUBLIEZ PAS DE RENOUVELER VOTRE ADHESION POUR 2004**



**NOM et PRENOM :**

**ADRESSE :**

**N° de téléphone :**

**Adresse électronique pour recevoir les infos par Internet :**

**Joignez un chèque de 10 € par adhésion ou 5 € pour les jeunes et les chômeurs à l'ordre de l'Association**